



**Mémoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est**

**Déposé à la Commission sur l'avenir de l'agriculture  
et de l'agroalimentaire québécois**

**Mai 2007**

## Table des matières

<b>1</b>	<b><i>Introduction</i></b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b><i>Présentation de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est</i></b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b><i>Le schéma d'aménagement révisé de la MRC</i></b>	<b>5</b>
<b>4</b>	<b><i>La production agricole dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est</i></b>	<b>8</b>
<b>5</b>	<b><i>La transformation des produits agricoles dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est</i></b>	<b>9</b>
<b>6</b>	<b><i>Distribution, commercialisation et mise en marché dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est</i></b>	<b>11</b>
<b>7</b>	<b><i>L'agrotourisme</i></b>	<b>12</b>
<b>8</b>	<b><i>L'environnement</i></b>	<b>13</b>
<b>9</b>	<b><i>L'organisation</i></b>	<b>14</b>
<b>10</b>	<b><i>Conclusion</i></b>	<b>16</b>

## 1 Introduction

La Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est soumet ce mémoire en sa qualité de structure politique et administrative agissant en tant qu'actrice du développement et de partenaire d'un milieu de vie regroupant près de 52 000 personnes.

Forte de plus de vingt années d'implication au sein de son milieu, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a développé une large expertise concernant l'intervention publique sur le territoire de Lac-Saint-Jean-Est et elle possède un point de vue privilégié sur les enjeux concernant le développement de son milieu. Elle croit donc être en mesure de se prononcer sur certains éléments à prendre en compte lors d'une réflexion sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

De même certaines caractéristiques confèrent à la MRC Lac-Saint-Jean-Est un positionnement concurrentiel favorable au niveau de l'industrie agroalimentaire régionale. L'agroalimentaire y joue un rôle majeur, d'ailleurs, plus du tiers des revenus agricoles régionaux en proviennent, ce qui représentait près de 82 millions de dollars en 2005. Au sein de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, plus de 650 emplois sont directement reliés à l'agriculture.

Le développement durable de l'agriculture est ainsi une préoccupation majeure de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. D'ailleurs, le schéma d'aménagement révisé, entrée en vigueur en juin 2001, contient bon nombre d'orientations et d'actions visant le développement durable de l'agriculture.

La tenue d'une commission portant sur l'avenir de l'agriculture confirme la nécessité de convenir d'un nouveau modèle de gouvernance en agriculture. La MRC de Lac-Saint-Jean-Est décrira dans ce mémoire, sa position sur le sujet ou il devient de plus en plus évident que nous avons tous une responsabilité partagée dans la protection et la mise en valeur du territoire agricole.

## 2 Présentation de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Avant de faire état de notre point de vue sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et dans le but de définir clairement le contexte de notre intervention, il est utile de faire d'abord un bilan global de l'évolution de la MRC depuis sa création et de voir, plus particulièrement, en quoi consiste l'action de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est à l'intérieur de son propre milieu.

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est fut créée le 1<sup>e</sup> janvier 1982. Elle comprend 14 municipalités regroupant 51 760 personnes (selon le recensement de 2001). La ville d'Alma compte pour plus de la moitié de ce total. Les 13 autres municipalités se répartissent dans les catégories allant de 5 000 habitants à moins de 1 000. La MRC occupe une superficie de 2 709 km<sup>2</sup>, dont 62.2% est le fait de territoires municipalisés.

Dans la MRC, 40% du territoire municipalisé est occupé par l'agriculture. Il s'agit, certes, de l'un des milieux agricoles les plus actifs de la région. Cette remarque vaut toutefois pour le secteur sud de la MRC où une topographie relativement plane et la qualité des sols de cette plaine argileuse ont permis de voir se développer et se consolider une agriculture prospère.

À elle seule, la plaine d'Hébertville, regroupant les municipalités de Saint-Bruno, d'Hébertville, d'Hébertville-Station, de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et de Saint-Gédéon, constitue un des meilleurs territoires agricoles de la région. D'ailleurs, l'intensité, la mise en valeur et la productivité de ce secteur ont permis le développement d'une agriculture hautement productive concentrée majoritairement sur la production laitière: 80% des fermes laitières y étant localisées.

Le territoire agricole du secteur sud de la MRC est fortement consolidé. Il est supporté par une situation économique relativement bonne des exploitations agricoles qui se traduit, entre autres, par une occupation intensive des sols. Ce dynamisme génère jusqu'à 25% des revenus de taxation dans certaines municipalités du secteur sud.

Exception faite de l'ancienne municipalité de Delisle (ville d'Alma), où l'agriculture se compare à celle pratiquée dans le secteur sud, la culture de la terre a pris des formes moins traditionnelles d'exploitation dans le secteur situé au nord de la Grande Décharge. Ce phénomène découle d'une qualité des sols nettement inférieure à celle de la plaine argileuse du secteur sud. Le secteur nord offre des caractéristiques propices au développement et à la mise en valeur de productions à forte valeur économique, telles que les petits fruits (bleuet, canneberge et autres) en plus d'offrir un vaste espace agroforestier.

La présence de ces deux « zones agricoles » aux caractéristiques, vocations et potentiels agroalimentaires différents, confère une force à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est en terme de diversification et de potentiel de création de chaînes de valeur (production – transformation – commercialisation).

D'un point de vue démographique, la population du territoire a amorcé un mouvement de décroissance entre 1981 et 1991. La pyramide d'âge dans la MRC est typique d'une population qui vieillit en conjuguant exode et dénatalité. Elle n'est en rien différente du reste de la région à

ce niveau. Au plan économique, l'agriculture, l'industrie de l'aluminium, l'exploitation forestière et le tourisme jouent un rôle majeur dans le développement de la MRC. Le secteur commercial et celui des services sont principalement concentrés à Alma.

Ainsi, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, à l'image de la région 02, est confrontée au phénomène de mondialisation des marchés et des économies. L'exploitation des ressources naturelles, qui a autrefois créé des emplois et fait vivre la population, ne peut plus se faire de la même façon. L'agriculture et la forêt en sont de bons exemples. Les impacts sur la population sont d'ores et déjà quantifiables et mesurables : pertes d'emplois, emplois précaires, augmentation des transferts gouvernementaux (assurance-emploi et sécurité du revenu), difficulté de garder nos jeunes, etc..

En tant que partenaire du développement de son milieu, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a suivi l'itinéraire de bon nombre de municipalités régionales de comté et débordé le strict cadre de l'aménagement du territoire pour entreprendre ou participer à des actions qui ont des effets structurants sur le développement de son milieu. Elle s'est donnée des moyens d'intervention pour mettre en œuvre, avec ses partenaires de la région, des objectifs et des projets de développement sur le territoire. Elle a procédé elle-même ou par le biais d'organismes sans but lucratif à la mise en œuvre de projets structurants : piste cyclable ceinturant le lac Saint-Jean (Véloroute des Bleuets), aire faunique communautaire pour restaurer la ouananiche (le CLAP), partenariat dans la gestion touristique, gestion des terres publiques intramunicipales (déléataire depuis 1996 des terres publiques intramunicipales).

De plus, elle procède actuellement à la confection d'un plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire (pour que ce plan soit le plus représentatif des intérêts du monde agricole, plusieurs intervenants du milieu ont accepté de participer à sa réalisation. Ainsi, producteurs, transformateurs, distributeurs et organismes de services sont assis à la même table afin de dégager de nouvelles avenues pour le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur le territoire de la MRC).

### **3 Le schéma d'aménagement révisé de la MRC**

Dans le cadre de sa démarche de révision du schéma d'aménagement, la MRC s'est fixée une série d'objectifs qui visent à doter le milieu d'un véritable outil stratégique de développement. Aux termes de ce rigoureux exercice, les instances de la MRC estiment être arrivées à instaurer dans chacune des collectivités du territoire, une dynamique de participation suscitant l'adhésion et la solidarité nécessaires à l'atteinte des finalités de développement poursuivies.

Conscient de l'importance de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour la collectivité de Lac-Saint-Jean-Est, le conseil de la MRC consacre, dans le schéma d'aménagement révisé, une part non négligeable à ce secteur économique qui fournit de l'emploi à plus de 1 250 personnes dans la MRC (emplois directs et indirects). Ainsi, contrairement au schéma d'aménagement de première génération où l'agriculture occupait un rôle de second plan derrière les secteurs industriel et touristique, le schéma d'aménagement révisé de 2001 accorde une place prépondérante à l'agriculture. Ce secteur économique majeur est maintenant considéré comme un

outil de développement de première ordre capable de générer une activité économique tout aussi importante que les secteurs industriel et touristique.

Des orientations précises ont ainsi été inscrites au schéma d'aménagement révisé pour traduire l'importance que la MRC accorde à l'agriculture. La grande orientation en rapport avec le milieu agricole est la suivante :

**◆ Accroître l'utilisation, la protection et la mise en valeur du milieu rural et des terres agricoles dans une perspective de développement durable.**

Un certain nombre d'objectifs d'aménagement et de développement viennent préciser cette grande orientation :

**En termes d'utilisation et de mise en valeur:**

- Exploiter les territoires agricoles en vue de développer de nouveaux emplois de qualité et créer des entreprises agricoles innovatrices et des entreprises de transformation.
- Développer de nouvelles cultures et de nouveaux élevages (canola, sunola, gourgane, etc.).
- Accroître la production laitière sur le territoire.
- Occuper le territoire rural par des activités agricoles ou par d'autres activités ne compromettant pas le maintien et le développement des activités agricoles de façon à créer un environnement favorisant le développement global de ce milieu.
- Désindividualiser la mécanisation dans les entreprises agricoles (mise en commun).
- Revaloriser la profession de producteur agricole.
- Créer des conditions propices à la relance et au maintien de l'agriculture en mettant en place des initiatives favorisant le partenariat, le maillage et la relève des entreprises agricoles.
- Favoriser la reprise des activités agricoles.
- Créer des pâturages communautaires.
- Maintenir les caractéristiques actuelles du territoire à des fins de protection des paysages d'intérêt touristique.
- Développer le potentiel touristique lié à l'agriculture.

**En terme de protection:**

- Garantir la vocation agricole à long terme des milieux agricoles dynamiques.
- Favoriser l'application du guide des bonnes pratiques agricoles pour les élevages à forte charge d'odeur.
- Dans le cas des élevages à forte charge d'odeur (porc, vison, renard, veau de lait), favoriser une gestion des déjections sur litière ou une gestion sur lisier avec traitement mécanique de ceux-ci, faisant en sorte qu'on obtienne l'équivalent d'une production sur litière (fumier solide).
- Limiter l'utilisation non agricole afin de maintenir l'homogénéité du milieu agricole dynamique et bien structuré.
- Maintenir l'intégrité du territoire rural en protégeant ses composantes (bâti, paysages, végétation, terres en culture).

Comme on peut le voir à la lecture de cet extrait du schéma d'aménagement révisé, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a fait de l'agriculture durable une de ses priorités. Les orientations gouvernementales relatives à l'agriculture font en sorte qu'en zone agricole, les MRC doivent donner la priorité à l'agriculture et c'est exactement ce qu'a fait la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

Afin de se conformer aux orientations gouvernementales révisées de 2005 et à la levée du moratoire sur la production porcine, la MRC a adopté, en 2005, un règlement de contrôle intérimaire (RCI) applicable à la zone agricole et ayant pour but de favoriser la cohabitation des usages. Trois principaux moyens sont utilisés pour l'atteinte de ce but, soit l'imposition de distances séparatrices, le zonage des productions et le contingentement des usages. Si les distances séparatrices sont imposables à l'ensemble des productions animales, le zonage des productions ne s'applique qu'aux élevages à forte charge d'odeur et le contingentement des usages ne s'applique qu'à la production porcine. La MRC ne limite pas indûment les élevages porcins et les autres élevages à forte charge d'odeur sur son territoire. Ces élevages sont interdits uniquement dans des secteurs situés très près des périmètres urbains où aucun producteur n'aurait songé à s'établir. Pour ces raisons, le RCI a été bien accueilli par le monde agricole.

D'ailleurs, la création d'un CCA en 1995, bien avant les dispositions législatives obligeant une MRC ayant une zone verte à créer un tel comité, a permis à la MRC d'impliquer, de façon particulière, les agriculteurs dans l'exercice de révision du schéma d'aménagement. Les représentants agricoles ont toujours été très présents et actifs dans ce comité et le contenu du SAR traduit plusieurs de leurs préoccupations. De plus, leur collaboration et leur contribution significatives ont toujours été un gage de succès dans les grands dossiers présentés devant le MAMR et la CPTAQ (négociations des agrandissements de périmètres urbains et article 59 en cours).

## 4 La production agricole dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

### Mise en situation

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est présente une situation de convergence mettant à contribution une production agricole intensive sur une grande partie de son territoire, principalement axée autour du secteur laitier, une industrie de transformation où le secteur coopératif occupe une large place, des réseaux d'expertise et de formation qui supportent le développement de la main d'œuvre et qui favorisent le développement des entreprises, de même que des organisations agrotouristiques, lesquelles font valoir la qualité du terroir, le raffinement des productions et l'accueil des régionaux. Cette infrastructure fait en sorte que la MRC constitue un pôle régional pour l'ensemble des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. L'activité agricole a fortement contribué à la structuration des paysages, tant en regard de l'activité même que du bâti, de même qu'à la structuration des communautés. Elle participe fortement à l'économie, à la société et au développement de la MRC et de la région.

Le secteur agricole n'en est pas moins affecté par diverses situations qui nécessitent continuellement des actions. Son adaptation à une protection plus étroite de l'environnement, des sols, des cours d'eau et de la qualité de l'air, l'évolution des marchés et leur mondialisation qui menacent certaines règles de protection, en plus d'affecter considérablement les prix, la faiblesse relative de la transformation des productions en région voire l'exportation de son tribut, l'état de la relève agricole et de la capacité de la déployer compte tenu de la valeur des entreprises, ne sont là quelques composantes qui affectent la pratique agricole. Ajoutons à cela les pressions exercées par les lois et règlements de diverses instances, de même que celles engendrées par la cohabitation des divers acteurs sur le territoire.

En contrepartie, la vitalité du secteur agricole au sein de la MRC s'exprime nettement par la croissance observée dans certaines productions favorisant la diversification du secteur, en particulier les productions fruitières toujours en développement, de même que les productions animales avec le développement, au cours des dernières années, de filières reliées aux élevages porcins et ovins, avec la mise en place de plusieurs fromageries fermières sur le territoire, de même qu'avec l'accroissement des infrastructures de support aux activités agricoles. De plus, la MRC offre toujours des espaces variés permettant de soutenir un développement du secteur agricole, que ce soit par la présence de terres qui sont passées de l'élevage laitier aux grandes cultures, ou d'espaces moins intensément mis en valeur dans le secteur nord de la MRC. Finalement, il existe ici un « réseau d'intelligence » en agriculture à tous les niveaux, lequel est favorable à un développement articulé des chaînes de valeur, pour peu que sa synergie s'affirme davantage encore.

#### Les enjeux liés à la production

##### Le contrôle de nos leviers et de notre patrimoine

La propriété des avoirs, tant en production, en transformation qu'en commercialisation, ainsi que le contrôle de nos moteurs de développement locaux et régionaux.

#### La disponibilité de la main-d'œuvre

La disponibilité, l'accès à la main-d'œuvre et son maintien au sein des entreprises pour répondre aux besoins des entreprises agricoles et agroalimentaires, en tenant compte de la concurrence des autres secteurs. Avec le plan de développement de l'agroalimentaire en cours pour le territoire de la MRC, les partenaires associés à la démarche sont à mettre en place des stratégies pour attirer et conserver les ressources humaines dans le secteur agricole et agroalimentaire et assurer aux entreprises agricoles et agroalimentaires le personnel qualifié dont elles ont besoin.

#### La relève entrepreneuriale et la transmission du patrimoine

La transmission des entreprises agricoles et agroalimentaires d'une génération à l'autre et le développement d'une culture entrepreneuriale auprès des jeunes sont des enjeux majeurs sur le territoire. Il s'agit de trouver des solutions novatrices et créatives pour mieux répondre au problème de transfert des fermes entre générations de façon à inciter les jeunes à miser sur l'agriculture et l'agroalimentaire tout en créant un réseau intégré et novateur de transmission des savoirs et de veille stratégique. La MRC vise la complémentarité, la formation continue et l'accès aux services conseils afin d'inverser les tendances.

#### La diversification

Développement de nouvelles productions végétales et animales et de nouveaux produits agroalimentaires en appui aux entreprises et productions actuelles en déployant une mixité optimale des usages agricoles intégrant l'innovation et favorisant une occupation dynamique de tous les secteurs de la MRC.

## **5 La transformation des produits agricoles dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est**

On dénombre entre 25 et 30 entreprises de transformation agroalimentaire sur le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Celles-ci œuvrent majoritairement dans les secteurs des viandes et charcuterie, de la boulangerie, des boissons, des fruits et légumes, des produits laitiers et des aliments pour animaux. Plusieurs d'entre-elles sont des PME. Le large éventail de productions animales et végétales sur le territoire de la MRC pourrait être associé au développement d'une appellation territoriale.

Le secteur de la transformation des produits laitiers est particulièrement dynamique, alors qu'il a permis la création de six nouvelles PME, au cours des cinq dernières années, et que sept des quinze fromageries du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont sur le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Les produits offerts sont diversifiés, tant par le type de fromage produit que par le lait qui est utilisé (vache, chèvre et brebis). Également, mentionnons la présence sur le territoire de la MRC d'importants transformateurs laitiers, tels la Fromagerie Saint-Laurent et la coopérative agro-alimentaire Nutrinor (une des plus importantes coopératives agricoles du Québec). D'ailleurs, cette dernière a fait preuve d'innovation au cours des dernières années, avec le lancement de produits laitiers à valeur ajoutée, soit des aliments fonctionnels (la gamme de

brevages laitiers Additio). Par contre, il est important de préciser que, malgré les initiatives mentionnées précédemment, une très grande part de la production laitière demeure transformée à l'extérieur de la région.

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est possède sur son territoire une entreprise plutôt unique au niveau provincial, soit une usine de déshydratation des fourrages, Les luzernes Belcan. Celle-ci permet la transformation d'une partie des fourrages produits en région, ce qui procure un revenu supplémentaire pour un certain nombre d'exploitations.

Également, l'Usine de congélation de Saint-Bruno permet la transformation d'une importante part de la production régionale de bleuets nains. D'ailleurs, une diversification des productions fruitières pourrait soutenir une transformation davantage variée et des ouvertures plus grandes au marché des anti-oxydants.

Malgré le fait que le secteur de la transformation peut sembler bien se porter aux premiers abords, certains observateurs remarquent que la situation pourrait être améliorée. À cet effet, M. Marc-Urbain Proulx, professeur en économie régionale à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), note que le Saguenay-Lac-Saint-Jean transforme beaucoup moins ses produits agricoles que le reste de la province. Il y a là une mesure qui témoigne de façon éloquente des efforts à consentir et des cibles à viser.

Un des éléments régulièrement mis de l'avant par les intervenants et qui freinerait le développement du secteur est l'absence d'abattoir, et ce, tant à l'échelle de la MRC qu'au niveau régional. Cette situation entraîne l'acheminement, à l'extérieur de la région, d'une grande partie de la matière première. Celle-ci n'est donc pas mise en valeur sur le territoire (une transformation qui se situe à environ 50% seulement de la moyenne québécoise en rapport avec la valeur de la production (1,60\$ de produits transformés par dollar de production contre 3,20\$ en moyenne pour le Québec)). Une augmentation des productions animales pourrait possiblement soutenir le déploiement d'un abattoir certifié et une meilleure intégration de la transformation

D'un autre côté, certains transformateurs témoignent de difficultés à s'approvisionner en matière première dans la région, soit par un manque de disponibilité des produits, ou à des prix qui ne sont pas concurrentiels.

#### Les enjeux liés à la transformation

##### La transformation

Augmentation de la transformation agroalimentaire pour conserver le maximum de la valeur ajoutée à la production agricole, tout en développant notre capacité de faire mieux avec nos ressources.

##### L'innovation

La valorisation de l'innovation dans les procédés et produits en production agricole, en transformation, en commercialisation et en mise en marché et en gestion, comme outil de distinction de notre milieu.

## 6 Distribution, commercialisation et mise en marché dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est compte une dizaine d'entreprises distribuant des produits alimentaires. La gamme de produits offerts n'est pas de la même étendue pour toutes ces entreprises, certaines sont très spécialisées et ne distribuent qu'un type de produit. Cette industrie est en évolution depuis quelques années déjà, alors qu'on a assisté à la fermeture d'un nombre important de distributeurs dans la région. Par ailleurs, en plus des différents commerces au détail, on dénombre 62 restaurants, 21 hôtels, 22 auberges et motels, ainsi qu'un certain nombre d'institutions (CPE, établissements de soins de santé et établissements scolaires).

En parallèle au réseau des commerces au détail «classiques», il existe, ici comme ailleurs au Québec, un mouvement de consommateurs qui recherchent des produits frais et «authentiques» et qui sont de plus en plus préoccupés par leur santé. Ces consommateurs n'hésitent pas à se déplacer pour acheter directement des producteurs ou des transformateurs. On observe ainsi le développement de structures d'accueil et de promotion de ce mode d'achat. À ce sujet, mentionnons le réseau des kiosques à la ferme, la Route des fromages, ainsi que le concept de l'agriculture soutenue par la communauté. Les petits commerces au détail qui font de la transformation sur place trouvent également leur compte dans cette tendance, alors que la demande est grandissante pour ce genre de produits.

Lors d'une étude précédente, réalisée en 1999 et portant sur la distribution et la transformation bioalimentaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean, un certain nombre de constats avaient pu être dégagés. Bien que les grossistes régionaux aient indiqué être très (67 %) ou assez intéressés (22 %) à acheter des produits régionaux (sondage de 1999), principalement pour encourager l'économie régionale et maintenir un bon niveau d'emplois, ils ont encore de la difficulté à s'approvisionner en produits régionaux. Il avait été mis en évidence qu'une des principales faiblesses de cette industrie concernait les réseaux de distribution, alors qu'un manque d'information et de concertation ainsi qu'une méconnaissance des produits étaient observés.

De plus, l'accès aux grandes chaînes de magasin de détail est souvent difficile pour les producteurs et les transformateurs sur le territoire. De plus en plus, on observe une concentration des grandes entreprises. Les achats et surtout les décisions d'achat sont éloignés des lieux de production et sont centralisés dans les grandes régions métropolitaines. Ainsi, les entreprises voulant avoir accès à ces réseaux de distribution doivent fournir d'importants volumes. Cette situation avait déjà été déplorée en 1999, par des transformateurs régionaux, alors qu'ils identifiaient les « conditions d'entente des magasins d'alimentation [...] trop complexes » pour expliquer leurs difficultés à vendre leurs produits. Par contre, selon certains observateurs, cette situation peut créer des occasions à saisir pour les petites entreprises. En effet, celles-ci ont souvent des structures plus souples, ce qui leur permet de répondre à des besoins plus ponctuels, comme par exemple pour des produits de spécialité ou des commandes de plus petit volume.

Des initiatives porteuses sont mises en place pour favoriser et faciliter la concertation et le développement de la distribution et de la commercialisation des produits locaux et régionaux. Des organismes comme la Société des fabricants régionaux (SFR) et la Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont actifs à ce niveau.

Les enjeux liés à la distribution, la commercialisation et la mise en marché

#### La mise en marché locale et régionale

Amener davantage les produits locaux et régionaux jusqu'aux consommateurs, se donner la capacité d'intervenir auprès des grossistes pour développer la pénétration des produits locaux et régionaux sur les marchés et voir à convaincre les grands consommateurs institutionnels de la région à utiliser les produits régionaux sont quelques cibles du plan de développement agroalimentaire de la MRC.

De même, le sentiment d'appartenance local pourrait favoriser le regroupement de l'offre des produits.

Le regroupement de fournisseurs locaux au niveau de la mise en marché pourrait être générateur de nouveaux marchés, d'une identification régionale plus forte, voire d'une réduction des coûts de mise en marché pour les transformateurs (ex. fromages fermiers). De même, l'amélioration de l'identification et l'accès aux produits locaux et régionaux auprès des consommateurs pourrait faire en sorte de faire plus de place aux produits régionaux sur les tablettes.

## **7 L'agrotourisme**

La notion d'agrotourisme réfère aux activités touristiques (principalement d'accueil et d'animation) complémentaires de l'agriculture et qui ont lieu dans une exploitation agricole.

Au point de vue de l'offre agrotouristique, on trouve sur le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est une des plus importantes concentrations d'entreprises de la région. À ce sujet, des neuf entreprises agrotouristiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean certifiées par la Fédération des Agricotours du Québec, près de la moitié sont sur le territoire de la MRC. De plus, on y retrouve tant de l'hébergement à la ferme que des visites d'interprétation, en passant par la dégustation et la vente de produits.

Le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est possède également une diversité d'entreprises connexes qui sont complémentaires à l'offre agrotouristique. À ce sujet, pensons au Circuit de la terre à la table ainsi qu'à La Route des fromages ou encore à l'Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi qu'à Tourisme Alma-Lac-Saint-Jean qui consacrent chacun une section de leur site Internet à la promotion des activités et attraits à caractères agrotouristiques.

La trame agricole a, par ailleurs, favorisé le déploiement de cette structure agrotouristique. Le Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité et le centre arboricole (en développement) de la Presqu'île Croft (Métabetchouan-Lac-à-la-Croix), les Collines du terroir (en développement) au site des Fêtes gourmandes de Delisle (Alma), les entreprises membres du réseau Agricotour (hébergement et restauration à la ferme, entre autres), le Jardin Scullion

(L'Ascension) en sont autant de manifestations. Ajoutons le rôle central de Tourisme Alma – Lac-Saint-Jean au niveau de la promotion agrotouristique, comme il l'a exprimé dans la promotion d'une route des fromages.

Parler d'agrotourisme sur notre territoire c'est faire référence à la notion de préservation des paysages. La majorité des producteurs engagés sur cette voie sont d'avis que la beauté des paysages de la région représente une force pour leur entreprise ou encore que la dégradation des paysages leur serait très nuisible.

Les enjeux liés à l'agrotourisme

Le déploiement et la promotion de l'agrotourisme

L'agrotourisme est une nouvelle façon de valoriser l'agriculture et une occasion de rapprochement entre les différents partenaires du territoire.

## 8 L'environnement

Comme pour bon nombre d'activités humaines, l'activité agricole interfère avec l'environnement. Fondamentalement, elle s'appuie sur les sols et affecte les eaux de ruissellement, les plans et cours d'eau de même que l'air ambiant. C'est principalement sous ce dernier aspect que la cohabitation avec les autres usages du territoire est interpellée.

L'équilibre des sols et de l'eau est principalement affecté par les fertilisants et les amendements organiques. C'est pourquoi, on a connu une évolution sensible de la législation à cet égard et qu'une adaptation des pratiques agricoles a été consentie de la part des producteurs agricoles au cours des dernières années, comme par exemple en matière de gestion et d'épandage des effluents d'élevage. Au regard de la qualité de l'air, diverses normes et pratiques ont été déployées en vue de favoriser une cohabitation des usages. Toutefois, des efforts additionnels sont nécessaires pour prétendre à une agriculture durable.

La population, tant régionale que nationale, est de plus en plus sensible à la qualité de l'environnement et des paysages ainsi qu'à leur protection et cela implique des actions publiques en ce sens. En contrepartie, la pression sur les producteurs agricoles implique des modifications aux pratiques agricoles, des changements technologiques et, souvent, des investissements financiers qui ne sont pas source d'accroissement de productivité et de revenus.

Les sols agricoles dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est demeurent de qualité, n'ayant pas été épuisés par la monoculture et une relative répartition des entreprises agricoles à forte charge d'odeur sur l'ensemble du territoire a été de nature à minimiser les inconforts de la cohabitation. Le territoire de la MRC est relativement « en santé » par rapport à celui où le niveau de contamination est tel, qu'il est devenu un frein à certain projet de développement agricole et agroalimentaire.

La MRC est convaincue que l'agriculture durable peut générer des occasions de nouvelles productions certifiées (ex. : certification biologique, Agrinature , le « bleuet sauvage boréal», etc.) et une mise en marché conséquente tout en consacrant le développement d'une agriculture « éthiquement » responsable d'autant qu'il existe un attrait grandissant des certifications « bio » auprès des consommateurs.

#### Les enjeux liés à l'environnement

##### La cohabitation sur le territoire

Avec ses municipalités locales, la MRC peut influencer significativement la cohabitation sur le territoire en assurant par le biais du schéma d'aménagement révisé, des orientations et des objectifs de protection et de mise en valeur de l'agriculture et de l'agroalimentaire (orientations gouvernementales-1997). Elle peut faciliter cette cohabitation en tirant parti d'opportunités, en provoquant des situations favorables à l'ajout de valeur, en optimisant le développement territorial, l'emploi agricole et la dynamisation des communautés et de l'expertise locale avec ses différents partenaires sur le territoire.

##### L'agriculture durable

Le nouveau modèle de gouvernance en agriculture auquel nous sommes conviés comme acteur, doit ainsi véritablement s'inspirer des principes de développement durable et conduire à de la valeur ajoutée au territoire, aux collectivités et aux entreprises tout en reposant sur des valeurs communes.

## 9 L'organisation

On observe une concentration exceptionnelle d'organisations offrant un soutien au secteur agroalimentaire sur le territoire de la MRC. On peut affirmer que la MRC et son pôle urbain d'Alma constituent à cet égard le centre de gravité en région. Le seul fait de cette concentration fait en sorte de favoriser l'action sur le territoire, la tenue d'événements, de faire de la MRC un interlocuteur fort.

La diversité des organisations, leur implication tant dans la gestion publique, la formation et le développement des compétences, la transformation, le support professionnel et financier, la présence de leviers d'innovation, de même que d'une trame agrotouristique favorisent d'emblée des interventions cohérentes sur le milieu, la recherche de communautés d'intérêt, la recherche de cohérence et de développement et l'addition de valeur.

Les organisations sur le territoire de la MRC offrent une aptitude à soutenir un réel développement. En effet, le tissu agroalimentaire de la MRC et de la région comporte les fibres d'intelligence, la capacité financière, les profils d'entreprise, de même que l'implication gouvernementale apte à supporter des initiatives porteuses de développement, d'innovation, d'enrichissement du domaine agroalimentaire.

Les réseaux d'innovation sont également présents sur le territoire. Le Cégep d'Alma catalyse ces réseaux par le biais de sa formation et de la présence d'AgriNova, un centre collégial de transfert de technologie, lequel a tissé des liens avec d'autres semblables organisations au Québec. La forte identité « environnementale » présente au sein de la MRC favorise aussi une capacité d'évoluer vers une agriculture durable (le Centre québécois du développement durable (CQDD), le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD-02) et la ZIP Alma-Jonquière). Également, mentionnons la présence de Clubs-conseils en agroenvironnement, des organisations impliquées directement auprès des producteurs agricoles en matière de sensibilisation et d'adoption de meilleures pratiques de protection de l'environnement.

La présence d'entreprises telles que Végétolab permet aussi de supporter le développement ou la disponibilité de végétaux adaptés aux conditions régionales en ouvrant de nouvelles possibilités culturelles. Ajoutons que la prise en main par les régionaux de leviers de développement par les coopératives notamment offre en soi des germes d'innovation, dont Val-Éo constitue un exemple.

En somme, le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est bénéficie d'une vaste expertise répartie au sein des diverses organisations et entreprises. C'est plus de 125 spécialistes (agronomes, ingénieurs, techniciens et technologues et autres professionnels) dont la pratique est orientée vers l'agriculture et l'agroalimentaire qui travaillent à l'avancement de ces secteurs dans la MRC.

#### Les enjeux liés à l'organisation

##### La synergie des organisations

La MRC entend profiter de la présence de tous les acteurs présents pour renforcer la synergie entre les intervenants et développer davantage l'expertise au service de l'agroalimentaire, de façon à créer un « pôle d'excellence » au service de l'agroalimentaire, de structurer des réseautages et une veille stratégique profitables.

##### Information et savoir

L'accès à une information à jour et complète au sujet des programmes disponibles au sein des organismes de support et des différents paliers gouvernementaux; tout comme pour les savoirs détenus par les organisations et organismes présents sur le territoire (ex. : technologie).

##### L'accès au financement et aux programmes d'aide

La diffusion et l'accès aux programmes d'accompagnement et d'aide financière existants, leur utilisation par les entreprises agricoles et agroalimentaires et le développement d'outils pour les segments pour lesquels il n'y a actuellement pas de ressources.

## 10 Conclusion

À l'heure où le milieu agricole québécois est affecté par des difficultés diverses, où il est confronté aux effets de la concurrence mondiale, où divers débats ont cours, notamment sur les productions (ex. les OGM, l'industrie du porc, etc.), sur la transformation des productions et leur mise en marché (ex. transformation du lait hors région, développement de produits de niche, etc.), sur la transmission du patrimoine (des fermes et des quotas), où l'agriculture nordique révèle des potentiels prometteurs et porteurs de développement, où une concentration relative des ressources professionnelles, institutionnelles et industrielles favorise un encadrement particulier de l'activité agricole, la **MRC de Lac-Saint-Jean-Est, en association avec les partenaires de développement économique, est à organiser les actions de tous dans l'axe d'un ajout de valeurs significatives au développement agricole de notre territoire.** Cette notion même de valeur ajoutée est au cœur de l'intérêt de la démarche.

En effet, la MRC pourrait se faire attentiste et laisser cours à l'évolution naturelle de l'agriculture selon le modèle industriel en cours, à l'évolution anticipée des ressources professionnelles agricoles dans son milieu, à une transmission du patrimoine qui représente éventuellement une migration partielle du capital agricole hors région, à une faible transformation de la production. **Toutefois, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est d'avis que les instances locales et régionales (les municipalités locales et les MRC) de part les pouvoirs et les responsabilités qui leur sont conférés en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, sont des acteurs essentiels à la protection et la mise en valeur du territoire agricole du Québec dans une perspective de développement durable. Avec ses municipalités locales, elle peut influencer significativement le développement en s'en faisant le catalyseur, en tirant parti d'opportunités, en provoquant des situations favorables à l'ajout de valeur, en optimisant le développement territorial, l'emploi agricole et la dynamisation des communautés et de l'expertise locale ainsi qu'en relevant le défi de l'innovation auquel nous convie la mondialisation.** C'est à un tel rendez-vous qu'elle à convier ses partenaires du plan de développement agroalimentaire.

Les acquis sont éloquentes depuis la mise en œuvre des schémas d'aménagement et de développement de deuxième génération et il apparaît important de souligner à la commission que le gouvernement doit trouver des incitatifs à la réalisation de ceux-ci. Ils sont dorénavant des outils de mise en œuvre du développement durable d'un territoire y compris de son agriculture.

**Le nouveau modèle de gouvernance en agriculture auquel nous sommes conviés comme acteur, doit ainsi véritablement s'inspirer des principes de développement durable.** Une agriculture durable doit signifier que:

- L'agriculteur doit pouvoir en vivre et la pratiquer à long terme (elle doit donc être rentable);
- L'agriculteur doit pouvoir en reproduire ce modèle (donc viable et agro-écologique);
- L'agriculteur doit pouvoir en assurer une bonne disponibilité (suffisante et de qualité);

- L'agriculteur doit s'assurer que son produit est équitable et socialement acceptable

(note: extrait d'une conférence de M. Claude Villeneuve, biologiste de l'UQAC)

**Et conduire à de la valeur ajoutée:**

- **Pour le territoire** qui supporte l'activité en contribuant davantage au développement du monde rural (le territoire agricole d'appartenance ne se décrète pas: il doit être un espace de reconnaissance mutuelle et naître de la volonté d'en partager les efforts de développement ainsi que la richesse qu'il génère);
- **Pour les collectivités** qui contribuent à son développement et qui achètent les produits (occupation du territoire par des communautés solidaires et dynamiques au développement d'une agriculture durable);
- **Pour les entreprises** qui en vivent (cohabitation harmonieuse en milieu rural).

**Et reposer sur les valeurs suivantes:**

- La solidarité – le sens communautaire – la famille
- L'excellence: développement durable de l'agriculture (précurseur, précaution, biodiversité).
- La responsabilisation des acteurs du milieu
- Une qualité du milieu de vie
- La reconnaissance et la revalorisation de la profession - valorisation des savoirs-faire et des savoirs-être
- Le sentiment d'appartenance à la collectivité- sensibilisation et éducation
- L'ouverture – la créativité – l'innovation - le leadership

**Il apparaît qu'il y a là, plusieurs ingrédients essentiels à une nouvelle gouvernance en agriculture et au développement d'une agriculture durable pour les producteurs, pour les communautés et les territoires.**